

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE DES PROGRAMMES

Soraya explosoring

ARTICLE 1. OBJET ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

1.1. Les présentes conditions générales de vente (« **Conditions générales** » ou « **Contrat** ») sont applicables entre **D'une part** l'Entreprise individuelle Soraya Lakhal domiciliée à Rue mauvinage 83, 7830 Belgique (ci-après "**Soraya explosoring**"), éditeur de la plateforme **Soraya explosoring** accessible à l'URL [Soraya explosoring](#) ou toute URL qui viendrait s'y substituer (ci-après la « **Plateforme** » ou le « **Site** ») **Et** D'autre part toute personne physique agissant pour ses besoins privés (ci-après le « **Membre** » ou l'« **Abonné** ») souhaitant bénéficier des programmes en lignes et coachings (ci-après « **Programme(s)** ») délivrés par **Soraya explosoring** et ainsi accéder aux contenus disponibles sur le Site réservés aux Abonnées (ci-après le(s) « **Service(s)** » ou « **Contenu(s)** »).

Les Parties sont ci-après individuellement désignées par « **la Partie** » et collectivement désignées par « **les Parties** ».

Tout **Membre** déclare être une personne physique majeure (ou mineur émancipé) dotée de la capacité juridique à contracter lui permettant de souscrire un abonnement aux Programmes proposés par **Soraya explosoring** (ci après « **Abonnement** »).

Soraya explosoring a pensé et conçu des Programmes alliant coaching et/ou programmes en ligne destinés à toute personne souhaitant en particulier, changer de voie professionnelle, optimiser son business, sa vision **ET AINSI PARVENIR ENFIN À RÉALISER SES OBJECTIFS DE VIE**.

Pour ce faire, **Soraya explosoring** propose à ses Abonnés l'accès à :

- un Site de **contenus intégrant** toute ressource et programme nécessaires à tout Abonné;
- un espace privé permettant au membre d'échanger et de s'encourager pour atteindre ses objectifs ;
- des moments de coaching individuels et d'échanges privilégiés avec **Soraya explosoring** (certains Programmes peuvent ne pas contenir ce Service).

Soraya explosoring est une plateforme de contenus entièrement digitalisée et accessible à tout **Membre**, dès lors que ce dernier satisfait aux conditions prévues aux présentes.

Soraya explosoring n'est pas un organisme de formation et ne délivre aucune attestation de formation.

Les Parties conviennent que leurs relations sont régies exclusivement par les présentes Conditions générales, lesquelles sont expressément acceptées par le **Membre**. Toute utilisation des Services de **Soraya explosoring** est conditionnée à l'acceptation des présentes Conditions générales.

Ces conditions peuvent faire l'objet de modifications, dès lors, il est entendu que les conditions applicables aux Services entrent en vigueur dès publication en ligne de la version mise à jour (sous réserve de toute disposition légale impérative), y compris à tout Programme en cours suivi par une Abonnée (sous réserve de procéder à l'envoi d'une notification préalable).

Soraya explosoring peut être joint par téléphone au 0032 4948822290 du lundi au vendredi de 9h à 18h (hors jours fériés et chômés), par email à soraya.explosoring@gmail.com

1.2. Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel dans le présent Contrat :

« **Abonnement** » : a la définition qui lui est donnée en article 1 des présentes Conditions générales.

« **Données personnelles** » : a la définition qui est prévue par la Réglementation relative à la protection des données personnelles.

« **Force majeure** » : a le sens qui lui est donné par les dispositions de l'article 1218 du Code civil.

« **Membre** » ou « **Abonné** » : désigne tout **Membre** visé à l'article 1 des Conditions générales et satisfaisant aux conditions prévues aux présentes.

« **Site** » : a la définition qui lui est donnée en article 1 des présentes Conditions générales.

« **Programme(s)** » : a la définition qui lui est donnée en article 1 des présentes Conditions générales. Les Services sont intégrés aux Programmes.

« **Réglementation relative à la protection des données personnelles** » : désigne les dispositions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que celles du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit « **RGPD** » et toute disposition législative et/ou réglementaire s'y substituant.

« **Service(s)** » ou « **Contenu(s)** » : a la définition qui lui est donnée à l'article 1 des présentes ainsi que tout autre contenu associé disponible sur la Plateforme.

ARTICLE 2. CONDITIONS D'ACCES A LA PLATEFORME

2.1. Les Programmes de **Soraya explosoring** sont réservés aux Membres satisfaisant aux conditions cumulatives

suivantes :

- Etre une personne physique (en raison de l'orientation de la plateforme les Membres de sexe masculin sont informés que certains Contenus peuvent ne pas correspondre à leurs besoins)
- Etre âgé impérativement de 18 ans révolus à la date de la conclusion de l'Abonnement (sauf mineur émancipé) et doté de la capacité juridique à contracter
- Déposer sa candidature pour intégrer les Programmes (uniquement les Programmes intégrant un coaching individuel) ET obtenir l'agrément de **Soraya explosoring** quant à intégrer la Communauté (cette étape est importante et permet d'assurer au Membre l'adéquation du Programme à ses attentes).
- Se conformer à tout moment aux présentes Conditions générales et à toute autre condition contractuelle applicable (en particulier toutes chartes ou règles à destination des Membres de la Communauté, en particulier celles régissant l'accès et l'usage du groupe privé).
- Etre à jour du règlement du prix de l'Abonnement et des échéances en cours.

A tout moment, **Soraya explosoring** peut solliciter le Membre aux fins de vérifier la satisfaction à l'ensemble des

conditions susvisées, sous peine de se voir interdire l'accès au Site et de voir le Contrat résilié dans les conditions

prévues aux présentes.

Le non-respect par le Membre des présentes conditions entraîne, sans délai et dans les conditions prévues aux présentes, la résiliation du Contrat aux torts entiers du Membre. En pareille hypothèse, le Membre concerné ne saurait réclamer le remboursement ou la diminution du prix du Programme pour les mois où il n'aurait pu accéder aux Programmes.

2.2. Afin de pouvoir procéder au règlement des Programmes, l'Abonné est invité à renseigner ses données personnelles. Le Membre doit ainsi remplir avec exactitude l'ensemble des champs obligatoires du formulaire d'inscription.

ARTICLE 3. CONCLUSION DU CONTRAT EN LIGNE

Choix du Programme

Plusieurs formules sont proposées par **Soraya explosoring**, chacune donne accès aux contenus d'un Programme pour une durée déterminée. Une fois l'Abonnement souscrit, il est également possible pour le Membre d'acheter en complément d'autres Programmes disponibles.

Durée de validité des prix / offres spéciales

Les offres de Contenus et de prix sont valables aussi longtemps qu'elles sont disponibles à la réservation sur le Site (sauf opérations spéciales dont la durée de validité est précisée et qui peuvent être limitées en quantité disponibles lorsque cela est précisé).

Vérification

Le **Membre** a la possibilité de modifier, annuler, totalement ou partiellement la souscription à son Abonnement tant qu'il n'a pas validé la commande en ligne.

Le **Membre** est invité à confirmer puis valider la souscription au Programme avant de valider définitivement son

2

CGV Soraya explosoring
Mars 2022

Abonnement entraînant ainsi une vente ferme et définitive du Programme.

1. Confirmation de la commande

Le **Membre** est invité à définir son mode de paiement parmi ceux proposés. Le **Membre** peut ainsi consulter le contenu et le montant TTC de son panier (à savoir le choix de la formule d'Abonnement commandée). Le **Membre** est ensuite invité à confirmer sa commande.

2. Validation de la commande

Enfin, le **Membre** est invité à valider sa commande. Il confirme ainsi l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case correspondante, puis valide définitivement la souscription au Programme commandé et procède au paiement en ligne.

Paiement sécurisé en ligne

Le **Membre** doit indiquer ses coordonnées bancaires au moment du paiement, son compte est débité au moment de la validation de sa Commande. Le protocole SSL est un système de cryptage de la saisie et de la transmission des données bancaires. Lors du paiement, le **Membre** est automatiquement redirigé vers le site du partenaire fournissant la solution de paiement.

Les données bancaires ne transitent pas par la Plateforme. **Soraya explosoring** n'a donc à aucun moment accès aux coordonnées bancaires des **Membres**. Le débit de la carte bancaire du **MEMBRE** est effectué au moment de la souscription au Programme.

Conditions de paiement

Il est rappelé au **Membre** que l'ensemble des prix indiqués sur le Site sont exprimés en euros, TVA comprise (TTC). Le prix est payable comptant, en totalité, au jour de la souscription au Programme, par voie de paiement sécurisé, selon la modalité suivante : paiement par carte bancaire ou virement bancaire.

L'accès aux Services est conditionné au règlement du prix de l'Abonnement, dans les conditions prévues aux présentes.

Confirmation définitive de la commande par Soraya explosoring

Lorsque la souscription au Programme est validée et payée, la commande est enregistrée automatiquement et devient ferme et définitive. **Le Membre** reçoit un e-mail récapitulant les informations relatives à sa Commande reprenant notamment : l'identification de la formule d'Abonnement choisie par **le Membre**, la date de réalisation de la Commande, le montant global TTC du coût de l'Abonnement (incluant éventuellement toutes taxes), l'adresse de facturation, l'identification de **Soraya explosoring**

Annulation

Soraya explosoring se réserve la possibilité de ne pas accepter la conclusion d'un Abonnement pour un motif légitime (utilisation abusive et/ou illicite du Site par un **Membre**, indisponibilité du service en cas de survenance d'un événement qualifié de Force majeure, etc.)

En pareille hypothèse, **Soraya explosoring** informe par email **le Membre**, dans ce cas aucune somme ne sera prélevée sur le compte du **Membre**.

ARTICLE 4. DESCRIPTIF DES SERVICES ET CONDITIONS D'USAGE

4.1. Détail et contenu des Programmes

Les contenus des Programmes disponibles font l'objet d'une description sur le site internet de **Soraya explosoring**. Lorsqu'un Programme n'est plus disponible sur le site internet de **Soraya explosoring**, le **Membre** ne peut plus y souscrire (y compris en cas de renouvellement de son Abonnement).

En fonction du Programme souscrit par le **Membre**, celui-ci peut avoir accès entre autres aux Services suivants (ces Services peuvent être différents en fonction du Programme souscrit, la liste suivante est non exhaustive et a vocation à évoluer à tout moment) :

3

CGV **Soraya explosoring**
Mars 2022

- des ressources et contenus conçus et produits par ou pour **Soraya explosoring** (de type « Masterclass ») à suivre en autonomie, étant précisé que le nombre de modules diffère en fonction du Programme souscrit par le **Membre**
- des événements organisés à destination des **Membres**
- des sessions de coaching individuelles ainsi qu'un contact privilégié et personnel avec **Soraya explosoring** dans les conditions prévues aux présentes (ce Service n'étant pas prévu pour l'ensemble des Programmes).

Lorsqu'un Abonné souscrit à un Programme, les Services y contenus restent disponibles jusqu'au terme initial de son Abonnement (sauf cas de Force majeure).

Ainsi, tout **Membre** peut avoir accès aux Services suivants **pendant toute la durée de son Abonnement** :

- **(uniquement pour le Programmes de groupe Themyscira) Accès au groupe privé de la Communauté Soraya explosoring:** **Soraya explosoring** propose à chaque **Membre** de rejoindre la communauté **Soraya explosoring** (sous réserve de détenir un compte Membre sur le réseau social concerné et de se conformer aux règles du groupe privé disponibles sur la page du groupe).
- **Accès illimité à la bibliothèque de Contenus vidéos relative au Programme souscrit :** Il est précisé que **Soraya explosoring** se réserve la possibilité de suspendre à tout moment ou de supprimer tout Contenu et ce, pour toute raison jugée légitime par **Soraya explosoring** ou encore fondée par l'évolution d'une réglementation entrée en vigueur ou en application d'une décision de justice exécutoire.
- Au regard de la nature des Programmes se consommant « sur la durée », le Membre reconnaît que les Contenus peuvent être accessibles en intégralité sur la Plateforme ou peuvent être délivrés successivement pendant toute la durée de l'Abonnement. Dans ce dernier cas, **Soraya explosoring** s'engage à ce que le Membre dispose d'un délai raisonnable d'au minimum dix (10) jours calendaires pour pouvoir les consulter.

Services disponibles en sus pour certains Programmes :

- **Coaching personnalisé et individuel** (exclusivement sur un mode distanciel) dans les conditions prévues aux présentes ;

- Entre les séances de coaching le **Membre** peut communiquer avec **Soraya explosoring** par le biais d'une **messagerie privée** ouverte uniquement aux jours ouvrés de la semaine et de 9h à 17 Heures (Paris, France) et à l'exception des périodes de congés de **Soraya explosoring** (communiqués en amont au **Membre**).

4.2. Conditions permettant une utilisation optimale des Contenus

Afin de pouvoir accéder aux Services de la Plateforme, le Membre déclare posséder un terminal (ordinateur, téléphone, tablette, etc) doté d'une connexion internet suffisante permettant l'usage du son et de vidéo (micro, web caméra notamment lors d'ateliers en ligne, etc).

L'absence de ces équipements par le Membre ne saurait engager la responsabilité de **Soraya explosoring**

4.3. Conditions d'usage du Service dit de « coaching individuel »

4.3.1. Lorsque des prestations d'accompagnement individuel et personnalisé sont incluses au Service, le Membre reconnaît que ces prestations sont réalisées uniquement sous un format distanciel. En conséquence, ce dernier s'assure de détenir un terminal opérationnel ainsi qu'une connexion internet suffisante lui permettant de communiquer à distance (téléphone portable, ordinateur, webcaméra, micro, etc.). Par ailleurs, les frais imputables à l'achat d'un tel équipement et d'une connexion internet sont exclusivement supportés par l'Abonné.

4.3.2. Les séances de coaching individuel sont programmées d'un commun accord entre les Parties (calendrier établi au démarrage du Programme) et sont programmées du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 10h à 18h. Sauf exceptions prévues au Contrat, tout Abonné s'engage à programmer sa première séance de coaching dans les trente (30) jours suivant la date de souscription au Programme. A défaut, la première séance de coaching sera définitivement perdue, sans que le Membre ne puisse revendiquer un quelconque droit à indemnisation.

Tout changement de date et créneau horaire est soumis à la validation de **Soraya explosoring**, en cas de report d'une séance celle-ci doit faire l'objet d'un email écrit adressé à l'autre Partie au plus tard 24 heures ouvrées avant l'heure prévue pour la séance de coaching. Enfin, tout retard de plus de quinze (15) minutes imputé au Membre entraîne la perte de la séance, sans que le Membre ne puisse solliciter le remboursement de la séance.

ARTICLE 5. EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Délais

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-18 du Code de la Consommation, le **Membre** dispose, d'un délai de rétractation de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25 du Code de la consommation. Le délai mentionné ci-dessus court à compter du jour de la conclusion du Contrat en ligne pour les contrats de prestations de services. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Conditions d'exercice du droit de rétractation

Le **Membre** exerce son droit de rétractation en informant **Soraya explosoring** de sa décision de se rétracter. Pour exercer son droit de rétractation, le **Membre** doit informer **Soraya explosoring** de sa décision de se rétracter avant l'expiration du délai légal rappelé ci-dessus en adressant un email à soraya.explosoting@gmail.com. Le **Membre** peut également se servir du formulaire de rétractation (modèle en annexe 1 des présentes), ou adresser tout email ou courrier dénué d'ambiguïté notifiant son souhait de se rétracter à **Soraya explosoring** et ce, dans les délais légaux.

Exceptions au droit de rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur (article L.221-28 du Code de la consommation), il est rappelé au Membre que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- 1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- 2° De fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Par conséquent, si le **Membre décide d'avoir accès à tout ou partie des contenus disponibles sur la Plateforme, il renonce expressément à pouvoir exercer son droit de rétractation.**

Modalités de remboursement en cas d'exercice du droit de rétractation :

En cas d'exercice du droit de rétractation par le **Membre** et sous réserve que les conditions légales susvisées sont remplies, le remboursement sera effectué en créditant le même moyen de paiement que celui utilisé par le **Membre** pour la transaction initiale.

ARTICLE 6. CONDITIONS FINANCIÈRES ET DE RÈGLEMENT

6.1. Coût et modalités de règlement

Le tarif en vigueur des Programmes est celui affiché sur le Site, étant précisé que ceux-ci sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Sauf accord contraire des Parties, en cas de reconduction de l'Abonnement, la tarification applicable aux Services correspondra à celle en vigueur au moment de la reconduction du Contrat.

Les modalités de règlement du Programme sont également présentées sur le Site de **Soraya explosoring**.

Sauf conditions contraires précisées sur le Site, le prix de l'Abonnement est réglable à une échéance convenue entre les Parties et fait l'objet d'un règlement par mois jusqu'au terme de l'Abonnement. En conséquence, le Membre autorise **Soraya explosoring** à procéder au débit de son compte bancaire à chaque date de prélèvement convenu à la souscription du Programme.

La première échéance devant être réglée par le **Membre** dès la date de souscription au Programme, les échéances suivantes étant ensuite réglées mensuellement à la date anniversaire de souscription au Programme.

A titre d'exemple, un abonnement au Programme souscrit en date du 1^{er} novembre 2021 pour une durée de six (6) mois fera l'objet d'un premier règlement le 1^{er} novembre 2021. Les échéances suivantes étant ensuite planifiées le premier jour des mois suivants (1^{er} décembre, 1^{er} janvier, etc) et ce, jusqu'au terme de l'Abonnement (soit la dernière échéance réglée le 1^{er} avril 2022, pour un Abonnement valable jusqu'au 30 avril 2022).

Le règlement du coût de l'Abonnement aux échéances mensuelles dans les délais convenus **conditionne la qualité d'Abonné ainsi que l'accès et le maintien des Services du Programme souscrit.**

Les modes de paiement acceptés sont : le virement bancaire (prélèvement automatique à venir) ou cartes bancaires proposés sur le Site de **Soraya explosoring**

6.2. Facturation

Le Service est facturé et encaissé d'avance pour le mois qui suit. Aucun remboursement n'est possible si le **Membre** n'utilise pas les Services ou souhaite résilier le Contrat avant le terme de l'Abonnement. Les factures sont disponibles sur demande de chaque **Membre**.

6.3. Impayés

Tout impayé, rejet, retard de paiement même partiel d'une seule facture ou échéance entraîne de plein droit et sans délai :

- La suspension du compte **Membre** et par conséquent l'impossibilité de bénéficier des Services du

Programme.

- Le cas échéant, la clôture du compte **Membre** et la résiliation du Contrat, dans les conditions prévues aux présentes ;
- Le remboursement intégral par le **Membre** de tous les frais bancaires supportés par **Soraya explosoring** dans le cas d'un refus ou rejet de prélèvement (ces frais sont alors refacturés au **Membre** et sont exigibles dès envoi de la facture au **Membre** défaillant)
- L'application de pénalités de retard à l'initiative de **Soraya explosoring** égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur et calculées sur le montant facturé hors taxes.
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros par facture impayée en application de l'article D441-5 du Code de commerce, servant à couvrir les frais de recouvrement de la facture et ce, sans préjudice de tout autre droit ou recours dont dispose **Soraya explosoring**. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, **Soraya explosoring** pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justificatifs (article L.441-10 du Code de commerce).
- L'engagement de poursuites judiciaires à l'encontre du Membre défaillant.

ARTICLE 7. DUREE ET RESILIATION

7.1. Durée de l'Abonnement

Les présentes Conditions d'abonnement entrent en vigueur dès leur acceptation par le **Membre** et lui restent opposables pendant toute la durée de l'Abonnement.

Le Contrat est à durée déterminée et peut être soumis à une durée minimum d'engagement selon le contenu des Programmes. **La durée de l'Abonnement est ferme, le Contrat ne pouvant être résilié par le Membre avant son terme.**

L'Abonnement démarre une fois le règlement de la première échéance confirmée et, donne lieu à la réception par le **Membre** du courriel de confirmation confirmant sa qualité de **Membre** et l'accès aux Services du Programme (communication du login, etc.).

Chaque échéance mensuelle réglée par le **Membre** donne accès aux contenus du Programme souscrit et ce, jusqu'à la prochaine échéance mensuelle, soit une durée d'accès aux Services d'un (1) mois en référence au calendrier civil (soit 30 ou 31 jours pour la majorité des mois de l'année, à l'exception du mois de février).

Ex : Le **Membre** s'inscrit le 14 février à 23h et règle le coût de l'Abonnement. L'accès aux Services en ligne est donc valable jusqu'au 14 mars 22h59, le prélèvement du mois à venir étant effectué le 14 mars à 23h.

Lorsque l'Abonnement est terminé ou en cas de manquement aux présentes imputable au Membre (et exclusivement dans les conditions prévues aux présentes), le Membre n'a plus accès au Contenu.

Lorsque le terme de l'Abonnement arrive à échéance, aucune reconduction tacite n'est pratiquée à l'initiative de **Soraya explosoring**.

Le **Membre** a toutefois la possibilité de reconduire à nouveau l'Abonnement pour une durée que les Parties conviendront ensemble. En pareille hypothèse, le **Membre** est invité à se rendre sur le Site afin de procéder au règlement du nouvel Abonnement à venir et, valider les conditions contractuelles encadrant la relation entre les Parties.

7.2. Résiliation de l'Abonnement

7.2.1 Résiliation à l'initiative du Membre

A tout moment, le Membre peut résilier le Contrat en adressant un email à soraya.explosoring@gmail.com toutefois le règlement du prix correspondant à l'Abonnement reste dû.

7.2.2 Résiliation à l'initiative de Soraya explosoring

7.2.2.1. En cas de survenance d'un événement revêtant les critères de la Force majeure entraînant l'arrêt de la fourniture de tout ou partie du Service, **Soraya explosoring** peut résilier les présentes à tout moment et, sous réserve de respecter un préavis de quinze (15) jours ouvrés à compter de l'envoi au **Membre** d'une notification par voie de courriel.

En pareille hypothèse, les échéances à venir relatives à l'Abonnement en cours sont annulées et le Contrat prend fin à l'issue du préavis susmentionné.

La résiliation fondée sur un tel motif n'ouvre droit à aucune indemnisation pour le **Membre** qui ne peut ainsi solliciter le règlement d'une indemnité compte tenu de la fin prématurée du Service.

7.2.2.2. A tout moment et en cas de manquement grave au Contrat imputable au **Membre**, **Soraya explosoring** est autorisée à résilier le Contrat.

Est considéré comme un manquement grave pouvant entraîner la résiliation immédiate sans préavis du Contrat :

- Le non-respect par le **Membre** des conditions prévues aux présentes
- L'absence de paiement ou encore le rejet de paiement de l'une des échéances mensuelles - Les impayés répétés d'un **Membre**
- Tout autre motif jugé légitime par **Soraya explosoring**.

La résiliation étant effective dans ces cas dès la réception par le **Membre** d'une simple notification de résiliation par email. La résiliation pour manquement grave n'ouvre droit à aucune indemnisation pour le **Membre** qui ne peut ainsi solliciter le remboursement de l'Abonnement pour les mois auxquels il n'a pu accéder aux Services.

7.2.3 Conséquences liées à la résiliation du Contrat

Lorsque le présent Contrat est résilié pour quelque raison que ce soit ou que l'Abonnement prend fin, le **Membre** n'a plus accès aux Services et ne bénéficie plus du Programme.

Lorsque la résiliation du Contrat est consécutive à un manquement grave imputable au **Membre**, les échéances à venir de l'Abonnement deviennent exigibles à la date de résiliation du Contrat.

7.3. Prorogation de la durée de l'Abonnement

A titre exceptionnel et sous réserve de l'accord de **Soraya explosoring**, les situations suivantes (liste exhaustive) permettent au Membre de proroger la durée de son Abonnement jusqu'à deux (2) mois supplémentaires :

- La survenance d'une maladie ou d'un accident affectant le Membre et l'empêchant de poursuivre le Programme - L'hospitalisation du Membre
- Le décès d'un proche.
- toute autre raison valable et dûment justifiée par le Membre et acceptée par **Soraya explosoring**.

En pareille situation et dès la survenance de l'évènement, le Membre est invité à se rapprocher de **Soraya explosoring** et à justifier par tout moyen de la survenance d'un des événements précédents.

Lorsque **Soraya explosoring** accorde cette possibilité au Membre, la durée de l'Abonnement prend fin au maximum deux (2) mois après le terme initial du Contrat.

ARTICLE 8. GARANTIES ET RESPONSABILITE DU MEMBRE

8.1. Les identifiants et mot de passe du **Membre** sont strictement personnels et confidentiels. Chaque **Membre** s'engage par conséquent à les garder secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Un **Membre**

ne peut en aucun cas céder ni concéder à un tiers ses identifiants et ce, à titre gratuit ou onéreux. En conséquence, tout usage des identifiants du **Membre** est effectué sous son entière responsabilité.

Toute utilisation non conforme aux présentes entraînera la résiliation immédiate de l'accès aux Programmes dans les conditions prévues aux présentes, sans préjudice de toutes actions que pourraient engager **Soraya explosoring** à l'encontre du **Membre**.

En cas de perte, vol ou d'utilisation détournée d'un ou de plusieurs des éléments composant ses identifiants, chaque **Membre** s'engage à en informer **Soraya explosoring** dans les plus brefs délais. Par mesure de sécurité, **Soraya explosoring** communiquera au **Membre** de nouveaux identifiants. A défaut d'information parvenue auprès de **Soraya explosoring** et sauf preuve contraire, toute connexion ou transmission de données effectuées au moyen des identifiants du **Membre** sera réputée provenir de ce dernier et sous sa responsabilité exclusive.

8.2. Chaque **Membre** s'engage à utiliser et exploiter le contenu des Services mis à sa disposition par **Soraya explosoring** dans le strict cadre de l'usage normal prévu aux présentes.

Ainsi toute tentative de fraude, de manquement aux présentes ou de malveillance à l'égard de **Soraya explosoring** et/ou d'un **Membre** de la Communauté seront sanctionnés par la fermeture définitive du compte de l'Abonné défaillant.

En pareille situation et sous réserve de respecter les dispositions des présentes, **Soraya explosoring** se réserve la possibilité de suspendre et/ou de procéder à la fermeture définitive d'un compte **Membre** et en particulier lors de la survenance des événements suivants imputables au **Membre** (liste non exhaustive) :

- Non-respect de tout ou partie des présentes Conditions générales
- La création d'un compte **Membre** dans un objectif malveillant ou contraire aux intérêts des **Membres** de la Communauté et/ou de **Soraya explosoring**
- La communication par le **Membre** de données fausses, erronées, inexactes ou incomplètes en particulier dans un objectif malveillant
- Toute tentative d'intrusion, de fraude ou de détournement des données y compris des Données personnelles d'un **Membre** de la Communauté ou des équipes **Soraya explosoring**, ou encore toute infraction à la Règlementation relative à la protection des Données personnelles.

De manière générale, l'utilisation du Service est réalisée sous la seule et entière responsabilité du **Membre**, qui s'engage à exécuter les présentes conditions générales de bonne foi.

En cas d'utilisation anormale ou d'exploitation illicite du Service, le **Membre** est seul responsable des dommages causés à **Soraya explosoring**, aux tiers et des réclamations ou actions qui pourraient en découler.

Soraya explosoring pourra engager la responsabilité du **Membre** défaillant et solliciter toute demande en indemnisation d'un préjudice subi devant toutes juridictions compétentes.

Chaque **Membre** s'engage, d'une manière générale, à respecter l'ensemble des réglementations en vigueur en France.

8.3. Spécificités relatives au Service dit de « coaching individuel »

Le Membre reconnaît que le Service de coaching est un accompagnement d'une personne sur le plan personnel et/ou professionnel vers son autonomie dans une dynamique de changement. C'est un processus d'entretien individuel qui repose sur une relation de collaboration, de confiance fondée sur des objectifs à atteindre pour permettre à une personne de développer son potentiel, d'augmenter son niveau de performance et de passer à l'action.

En conséquence, le Membre s'engage à participer activement aux séances d'accompagnement selon la méthodologie mise en place, à répondre aux questions, effectuer les exercices et à mettre en œuvre les enseignements en découlant qui lui sembleront adaptés à sa situation.

A défaut, **Soraya explosoring** ne saurait en aucun cas être tenue des conséquences directes ou indirectes d'un défaut de participation active et d'engagement effectif du Membre dans l'accompagnement fourni.

ARTICLE 9. RESPONSABILITÉ DE Soraya explosoring

9.1. Disponibilité et maintenance

Le Site est disponible en quelque endroit que ce soit, dès lors que les conditions techniques minimales sont atteintes, et notamment en termes d'accès au réseau de téléphonie mobile, réseau internet et de compatibilité technique du terminal utilisé.

dans les limites prévues aux présentes.

Soraya explosoring, comme ses prestataires et sous-traitants concourant à la fourniture et disponibilité du Service, peuvent être amenés à interrompre le Service en tout ou partie pour des raisons de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Service. Le **Membre** sera prévenu dans la mesure du possible, et sous réserve du caractère urgent de l'opération, par une information personnelle ou, à tout le moins, par information mentionnée sur le Site.

Ces interruptions pour maintenance n'ouvriront droit à aucune indemnité et le Service sera accessible dès la fin de l'opération de maintenance.

Les opérations de maintenance seront réalisées dans la mesure du possible en dehors des jours et heures

ouverts. **9.2. Limitations de responsabilité**

9.2.1. Soraya explosoring n'est tenu à l'égard du **Membre** qu'à une obligation de moyens et ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, y compris, toute garantie de qualité et d'adéquation du Service aux besoins du **Membre**.

Ainsi, l'utilisation du Service et l'exploitation des données qu'il permet d'obtenir se font donc sous la seule responsabilité du Membre qui reste libre de prendre toute décision qui lui semblera utile et ce, **à ses risques et périls**.

9.2.2. Contenu et objectifs des Programmes

Le **Membre** est informé que les Programmes ont notamment pour objectifs de :

- Trouver sa nouvelle voie professionnelle ;
- Se construire un plan d'action pour avancer avec joie et détermination
- ;
- Se connecter à soi et à son plan potentiel;
- S'autoriser à dépasser ses propres limites et à aller chercher un niveau plus grand -
- Apprendre à gérer son énergie et son rythme
- Apprendre à penser différemment pour vivre différemment
- Apprendre à saisir de nouvelles opportunités et à croire en soi

Par conséquent, le **Membre** déclare et reconnaît expressément que **Soraya explosoring** n'a pas vocation **ET** n'est pas habilitée à réaliser toute action suivante (liste non exhaustive) :

- Une analyse de la situation financière et patrimoniale d'un **Membre** pour ensuite mettre en place des recommandations personnalisées relatives entre autres à du conseil en investissement financier, à la souscription de produits d'assurance ou encore à des opérations de crédit ou autres opérations bancaires ;
- La mise en place et l'atteinte d'objectifs de performance, de rendement financiers, de souscription à des produits d'assurance ou d'optimisation d'opérations de crédit en cours personnalisés à la situation du **Membre** ;
- La mise en place de toute consultation personnalisée sur mesure adaptée au **Membre** relevant d'activités réglementées en particulier par le Code monétaire et financier et le Code des assurances ;
- La recommandation à souscrire de manière générale à des opérations bancaires, des produits d'assurance ou à des titres ou contrats financiers ;
- La réalisation de consultations juridiques en particulier dans le cas de situation de surendettement ;
- La délivrance de conseils ou de services réglementés ;
- Le suivi et l'accompagnement dans la résolution en particulier de troubles du comportement ou d'addictions à l'origine d'une situation financière désastreuse. Ces troubles nécessitant une prise en charge par des professionnels de santé (psychologue, psychiatre, etc) ;
- L'engagement de **Soraya explosoring** à atteindre (au moyen des Programmes) les objectifs de vie du **Membre** et/ou à résorber une situation financière ;
- La fourniture de tout autre Service non décrit aux présentes.

De manière générale, le **Membre** reconnaît et accepte que les conseils présentés dans le cadre des Programmes de **Soraya explosoring** sont à portée générale et ne s'apparentent en aucun cas à des consultations personnalisées relatives entre autres à des conseils en investissements financiers, la souscription de produits d'assurance ou encore à de l'intermédiation en opérations de banque, en services de paiement et à plusieurs opérations relatives à des contrats de crédit.

Par conséquent, le **Membre** reconnaît et dégage **Soraya explosoring** de toute responsabilité dans l'hypothèse où malgré la souscription aux Programmes aucune amélioration quant à sa situation professionnelle ne serait constatée.

En effet, **Soraya explosoring** ne garantit en aucune façon que la mise en application des conseils et contenus intégrés aux Programmes entraîneront une amélioration de la situation financière du **Membre** et l'atteinte de ses objectifs de vie (ex : économies générées pour supporter une dépense à venir, etc).

En conséquence, **Soraya explosoring** ne saurait être tenu pour responsable d'un quelconque dommage, direct ou indirect causé au Membre et/ou tout tiers consécutivement à l'utilisation des contenus sur la plateforme.

9.2.3. Exclusions de responsabilités

La responsabilité de Soraya explosoring ne saurait être engagée dans les cas suivants, sans que cette liste ne soit considérée comme limitative :

- En cas d'interruption du Site pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées.
- En cas d'impossibilité momentanée d'accès au Site en raison de problèmes techniques et ce quelles qu'en soient l'origine et la provenance.
- En cas de contamination du Site par d'éventuels virus informatiques circulant sur le réseau.
- Sous réserve des dispositions légales impératives, en cas de dommages directs ou indirects causés au **Membre**, quelle qu'en soit la nature, résultant de l'accès ou de l'utilisation des Services du Site (et/ou des Services ou autres sites internet ou applications qui lui sont liés)
- Sous réserve des dispositions légales impératives, en cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite par un tiers du Site, de ses Services ou des Programmes, causant ainsi un dommage au **Membre**
- **Sous réserve des dispositions légales impératives**, dans l'hypothèse d'une quelconque défaillance imputable aux prestataires de services tiers (notamment de paiement)
- En cas de perte par tout **Membre** de son identifiant et/ou de son mot de passe, en cas d'usurpation de son identité et d'usage de ses données (y compris ses Données personnelles) par un tiers non autorisé et des conséquences qui en découleraient (sous réserve des dispositions législatives et réglementaires impératives).
- En cas de non atteinte d'objectifs fixés par le **Membre** (ex : absence de réductions de ses dépenses ou d'amélioration quant à sa situation financière ou situation qui se dégrade).
- Lors de la survenance d'événements qualifiés de Force majeure au sens des dispositions légales de l'article 1218 du Code civil et, sous réserve des dispositions légales impératives du Code de la consommation applicables aux présentes.

ARTICLE 10. CONTENU TIERS – LIENS HYPERTEXTES - ABSENCE DE GARANTIE

10.1. Le Site peut intégrer des liens vers d'autres sites internet, détenus et/ou gérés par des tiers (les « Sites tiers »), ces liens permettent au **Membre** de consulter tout contenu pouvant être complémentaire au succès des Programmes.

Les liens hypertextes établis en direction d'autres sites à partir du Site ne sauraient, en aucun cas, engager la responsabilité de **Soraya explosoring**. Ces liens sont en effet proposés pour compléter l'information disponible sur le Site, toutefois **Soraya explosoring** ne saurait contrôler de façon permanente la licéité dudit contenu et ne peut garantir son caractère licite, moral, ou encore conforme aux attentes du **Membre**.

Soraya explosoring n'entend, en aucun cas, par l'insertion de liens hypertextes renvoyant à des contenus tiers hébergés sur des Sites tiers, approuver ou cautionner lesdits contenus ou encore engager sa responsabilité en cas de contenus insultants, diffamatoires ou encore contraire à l'ordre public et de manière générale à la

réglementation en vigueur.

En cas de questions concernant ces liens ou tout document figurant sur un Site tiers, **Soraya explosoring** invite tout **Membre** à contacter l'éditeur du Site tiers concerné.

10.2. Soraya explosoring peut en outre fournir au **Membre** des liens vers des Sites tiers proposant des services utiles au **Membre** et ainsi bénéficier de tarifs négociés réservés aux **Membres** de la communauté **Soraya explosoring**. La diffusion de ces offres ne saurait être considérée comme une incitation pour le **Membre** à contracter ledit service, ce dernier restant libre d'y souscrire. Par ailleurs, ces services étant fournis par des tiers, **Soraya explosoring** décline toute responsabilité en cas de manquement contractuel imputable à ce partenaire tiers.

ARTICLE 11. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT A L'IMAGE

11.1. Soraya explosoring s'engage à se conformer à la Règlementation relative à la protection des données personnelles. **Soraya explosoring** invite tout **Membre** à prendre connaissance de sa politique de confidentialité et applicable aux Parties.

11.2. Règles concernant l'envoi de newsletter ou de toute autre prospection commerciale par voie électronique

Dans le cadre de ses opérations d'envoi de newsletter ou envoi de toute autre prospection commerciale, **Soraya explosoring** s'engage à respecter les dispositions de l'article L.34-5 du Code des postes et des communications électroniques qui prévoit le recueil préalable et exprès du consentement du **Membre** pour l'envoi de prospection commerciale par voie électronique (e-mail ou SMS par exemple).

11.3. Droit à l'image

Lorsqu'un **Membre** assiste à un atelier en ligne, ***il a le choix d'activer ou non la caméra de son terminal.***

Dans le cas où il active la caméra du terminal utilisé, celui-ci reconnaît être dûment informé que son image sera enregistrée par **Soraya explosoring** et visible par tout autre **Membre** pendant toute la durée de diffusion de l'atelier. Dans cette hypothèse, le **Membre** autorise expressément **Soraya explosoring** à exploiter son image (en l'occurrence son visage) sur le Site ainsi que tout autre réseau ou sites ou supports à venir (online exclusivement) et ce, pour une durée pouvant aller jusqu'à dix (10) années après la première diffusion en ligne de l'atelier et sur le territoire **MONDE ENTIER**.

ARTICLE 12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET LICENCE

12.1. La présentation et le contenu du Site, des Programmes et des Services sont la propriété de **Soraya explosoring**. Ces éléments constituent, ensemble, une œuvre protégée par le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, intégrale ou partielle, du Site, des Programmes et des Services est systématiquement soumise à l'autorisation préalable et écrite de **Soraya explosoring**.

Droits d'auteur

Les textes, images, dessins et le lay-out ainsi que la charte graphique du Site, des Programmes et des Services sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Il est interdit de copier, extraire, diffuser ou modifier le contenu de tout ou partie du Site, des Programmes et des Services. Toute reproduction de dessins, images, documents sonores, séquences vidéo et textes (liste non exhaustive) au sein d'autres supports (telles que des publications digitales ou imprimées) nécessite le consentement écrit préalable de **Soraya explosoring**, le cas échéant l'acquiescement des droits patrimoniaux de l'auteur et enfin le respect des droits moraux de l'auteur.

Toute reproduction, représentation, adaptation, modification partielle ou intégrale, traduction ainsi que toute extraction substantielle de tout ou partie des contenus du Site, des Programmes ou des Services sans l'autorisation expresse et préalable de **Soraya explosoring** et la mise en œuvre des éléments précités, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires fondées en partie sur les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Le défaut d'autorisation est sanctionné par le délit de contrefaçon.

Marques

Les marques verbales et figuratives figurant sur le Site, les Programmes et les Services sont des marques déposées et protégées par **Soraya explosoring**.

Tout acte de modification et de reproduction totale ou partielle des marques représentées sur le Site, les Programmes et les Services est constitutif du délit de contrefaçon sanctionné par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Base de données

Toute base de données constituée est la propriété de **Soraya explosoring** qui en est le producteur. Toute reproduction, représentation, adaptation, modification partielle ou intégrale ainsi que toute extraction substantielle qualitative ou quantitative sera également sanctionnée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

12.2. Au titre des présentes, **Soraya explosoring** concède auprès de chaque **Membre** un droit d'utilisation personnel, non exclusif, non cessible et non transférable de représentation et d'utilisation des Contenus intégrés aux Programmes et ce, pendant toute la durée de l'Abonnement. Ce droit d'utilisation est révocable à tout moment, dans les conditions prévues aux présentes.

Chaque **Membre** s'engage à utiliser les Services dans les conditions prévues aux présentes et dans le strict usage normal prévu par **Soraya explosoring**. Le **Membre** s'interdit strictement toute autre utilisation non prévue par **Soraya explosoring**.

Le droit d'utilisation s'entend du droit de représenter et de mettre en œuvre les Contenus du Site conformément à leurs destinations, via une connexion à un réseau de communications électroniques. Tout **Membre** ne pourra, en aucun cas, mettre à disposition ou permettre l'accès (à titre onéreux ou gracieux) aux Services à des tiers n'ayant pas la qualité de **Membre**.

Par ailleurs, tout **Membre** s'interdit en particulier toute action permettant de diffuser, modifier ou se réapproprier tout ou partie des contenus ou Services intégrés aux Programmes.

De manière générale, chaque **Membre** s'engage ainsi à ne pas enregistrer, copier et/ou reproduire de manière temporaire ou permanente tout élément composant tout ou partie du Service concédé et s'interdit également de créer tous travaux ou œuvres dérivés ou encore d'user du Service dans un but autre qu'un usage normal. Pour les besoins des présentes, il est entendu qu'un « usage normal » du Service désigne notamment une utilisation des Services pour un usage conforme à celui présenté par **Soraya explosoring** et respectant les présentes conditions ainsi que la réglementation en vigueur.

ARTICLE 13. GARANTIES LEGALES SPECIFIQUES AUX CONTENUS

NUMERIQUES 13.1. Garantie légale de conformité

Conformément aux dispositions de l'article L224-25-12 du Code de la consommation, **Soraya explosoring** fournit un contenu numérique ou un service numérique conforme au Contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 224-25-14 du Code de la consommation.

Ainsi, et dans la mesure où le présent Contrat prévoit que le contenu numérique ou le service numérique est fourni de manière continue, **Soraya explosoring** répond des défauts de conformité qui apparaissent au cours de la période durant laquelle celui-ci est fourni en vertu du contrat.

Le délai applicable ne prive pas le consommateur de son droit aux mises à jour conformément aux dispositions de l'article L. 224-25-25 du Code de la consommation.

Le professionnel répond également, dans les mêmes délais, des défauts de conformité résultant de l'intégration incorrecte du contenu numérique ou du service numérique dans l'environnement numérique du consommateur lorsque celle-ci a été réalisée par le professionnel ou sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'intégration incorrecte réalisée par le consommateur résulte de lacunes dans les instructions que le professionnel a fournies.

Le contenu numérique ou le service numérique est conforme au Contrat s'il répond aux conditions visées aux articles L224-25-13 à L224-25-15 du Code de la consommation.

Les modalités de mise en œuvre de la Garantie légale de conformité des Services découlant des présentes sont prévues aux articles L224-25-17 à L224-25-23 du Code de la consommation intégralement reproduits ci-après.

Article L224-25-17

En cas de défaut de conformité, le consommateur a droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées dans le présent paragraphe.

Le consommateur a, par ailleurs, le droit de suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le professionnel ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la présente sous-section, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil.

Les dispositions de la présente sous-section sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.

Article L224-25-18

En cas de défaut de conformité, le consommateur est en droit d'exiger la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique aux critères énoncés dans le paragraphe 1 de la présente sous-section.

12

CGV Soraya explosoring
Mars 2022

La mise en conformité a lieu sans frais pour le consommateur, sans retard injustifié suivant la demande de ce dernier et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature du contenu numérique ou du service numérique concerné et de l'usage recherché par le consommateur.

Le consommateur n'est pas tenu de payer pour l'utilisation qu'il a faite du contenu numérique ou du service numérique pendant la période, antérieure à la résolution du contrat, au cours de laquelle ce contenu ou service n'était pas conforme.

Article L224-25-19

Le professionnel peut refuser la mise en conformité si elle s'avère impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, au regard notamment de l'importance du défaut de conformité et de la valeur du contenu numérique ou du service numérique en l'absence de défaut.

Dès lors que ces conditions ne sont pas respectées, le consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la mise en conformité sollicitée conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.

Tout refus du professionnel de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité est motivé par écrit ou sur support durable.

Article L224-25-20

Le consommateur a droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat dans les cas suivants : 1°

Lorsque le professionnel refuse toute mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ;

2° Lorsque la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ou si elle occasionne des frais ou un inconvénient majeur pour le consommateur ;

3° Lorsque la non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction de prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

La résolution du contrat ne peut toutefois pas être prononcée si le défaut de conformité est mineur, ce qu'il incombe au professionnel de démontrer. Le présent alinéa n'est pas applicable aux contrats dans lesquels le consommateur ne procède pas au paiement d'un prix.

Article L224-25-21

Dans les cas prévus à l'article L. 224-25-20, le consommateur informe le professionnel de sa décision d'obtenir une réduction du prix.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du contenu numérique ou du service numérique fourni, et la valeur de ce contenu numérique ou service numérique en l'absence du défaut de conformité.

Article L224-25-22

I.- Dans les cas prévus à l'article L. 224-25-20, le consommateur informe le professionnel de sa décision de résoudre le contrat.

Pour les contrats mentionnés au II de l'article L. 224-25-2 et pour les offres groupées au sens de l'article L. 224-42-2, le consommateur a droit à la résolution de l'ensemble des contrats y afférents.

II.- Le consommateur s'abstient d'utiliser le contenu numérique ou le service numérique ou de le rendre accessible à des tiers.

Si le contenu numérique a été fourni sur un support matériel, le consommateur le restitue sans retard injustifié et aux frais du professionnel si celui-ci formule une demande de restitution au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle le consommateur informe le professionnel de sa décision de résoudre le contrat.

III.- Le professionnel est tenu :

1° De rembourser au consommateur le prix payé et de restituer tout autre avantage reçu au titre du contrat ;

13

CGV Soraya explososring
Mars 2022

2° Lorsque le contrat prévoit la fourniture du contenu numérique ou du service numérique pendant une période donnée, de rembourser ou de restituer la portion proportionnelle du prix et tous les avantages correspondant à la période durant laquelle le contenu numérique ou le service numérique n'était pas conforme, y compris lorsque le consommateur a utilisé le contenu numérique ou le service numérique non conforme pendant cette période ;

3° De mettre à disposition du consommateur, sans frais et dans un délai raisonnable, dans un format couramment utilisé et lisible par machine, tout contenu, autre que les données à caractère personnel, qui a été fourni ou créé par ce dernier lors de l'utilisation du contenu numérique ou du service numérique fourni par le professionnel ;

4° De s'abstenir d'utiliser tout contenu, autre que les données à caractère personnel, qui a été fourni ou créé par le consommateur dans le contexte de l'utilisation du contenu numérique ou du service numérique fourni par le professionnel, sauf si ce contenu a été généré conjointement par le consommateur et d'autres personnes, et si d'autres consommateurs peuvent continuer à en faire usage.

Ces deux dernières obligations ne sont pas applicables lorsque ce contenu n'est d'aucune utilité en dehors du contexte de son utilisation ou s'il n'a trait qu'à l'activité du consommateur lorsqu'il utilise le contenu numérique ou le service numérique fourni par le professionnel, ou encore si ce contenu a été agrégé par le professionnel à d'autres données et ne peut être désagrégué, ou ne peut l'être que moyennant des efforts disproportionnés, par le professionnel.

Le professionnel peut empêcher toute utilisation ultérieure du contenu numérique ou du service numérique en rendant ce contenu ou service inaccessible au consommateur ou en désactivant le compte utilisateur du consommateur, sans préjudice, néanmoins, des droits du consommateur à la récupération du contenu conformément au présent article, ou à la consultation de ses factures.

S'agissant des données à caractère personnel, le professionnel respecte les obligations lui incombant en vertu du règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Article L224-25-23

Le remboursement au consommateur des sommes dues par le professionnel, ou de tout autre avantage reçu au titre du contrat, est effectué sans retard injustifié et au plus tard dans un délai de quatorze jours à compter du jour où le professionnel est informé par le consommateur de sa décision de faire valoir son droit à la réduction du prix ou à la résolution du contrat.

Le professionnel rembourse ces sommes en recourant au même moyen de paiement que celui utilisé par le consommateur lors de la conclusion du contrat, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.

13.1. Garantie légale des vices cachés

Conformément aux dispositions de l'article L224-25-29 du Code de la consommation, la garantie légale de conformité ne fait pas obstacle au droit pour l'utilisateur d'exercer l'action résultant la garantie des vices cachés telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du Code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou

extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

ARTICLE 14. LANGUE DU CONTRAT

La langue française est la langue officielle du présent contrat.

Toute traduction des présentes Conditions générales n'est donnée qu'à titre indicatif, afin de faciliter la compréhension des **Membres** non francophones de **Soraya explosoring**. En conséquence seule la version française fait foi.

ARTICLE 15. DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions générales sont exclusivement soumises à la loi française.

ARTICLE 16. LITIGES

16.1. Soraya explosoring s'engage à répondre promptement à tout **Membre** qui porterait une réclamation quant à son Abonnement et à faire ses meilleurs efforts pour résoudre amiablement tout différend.

Néanmoins, dans le cas où **Soraya explosoring** n'aurait pas résolu le litige l'opposant à ce Membre, ce dernier a la possibilité de faire appel aux instances suivantes :

- Saisine de la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) :
<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

14

CGV Soraya explosoring
Mars 2022

- **Médiation** : Conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, **Soraya explosoring** garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation. Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation. Le professionnel peut mettre en place son propre dispositif de médiation de la consommation ou proposer au consommateur le recours à tout autre médiateur de la consommation répondant aux exigences du présent titre. Lorsqu'il existe un médiateur de la consommation dont la compétence s'étend à l'ensemble des entreprises d'un domaine d'activité économique dont il relève, le professionnel permet toujours au consommateur d'y recourir. Les modalités selon lesquelles le processus de médiation est mis en œuvre sont précisées par les article R 612-1 et suivants du Code de la consommation.

A défaut de solution au litige les opposant et conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, le Membre peut recourir gratuitement au médiateur du CM2C dont **Soraya explosoring** relève et ce :

- par voie électronique à cm2c@cm2c.net
- via le [formulaire en ligne](#)
- ou par voie postale en adressant une réclamation écrite à l'adresse suivante : 14 rue Saint Jean 75017 Paris

16.2. A défaut de résolution amiable, tous les litiges auxquels les présentes Conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Lorsque le Membre est domicilié au sein d'un territoire de l'Union européenne autre que la Belgique, **Soraya explosoring** s'engage à appliquer à son égard les dispositions légales dont il bénéficie, lorsque celles-ci sont plus favorables que le droit belge.

ANNEXE 1 : MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Annexe à l'article R221-1 du Code de la consommation)

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou email). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation (reproduit ci-après) mais ce n'est pas obligatoire.

A l'attention de (Soraya explosoring), (ADRESSE POSTALE), (ADRESSE EMAIL) :

**Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente de la prestation suivante :
A COMPLETER**

Commandée le (DATE A COMPLETER) :

N° de l'Abonnement :

Nom et prénom :

Adresse :

Signature (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

